

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AURE LOURON

2 avenue Calamun
65240 ARREAU

Envoyé en préfecture le 17/09/2018

Reçu en préfecture le 17/09/2018

Affiché le



ID : 065-246500573-20180906-2018_69-DE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 6 septembre 2018

N° 2018-69

Référence écriture délib :
PC/CS/CS

L'an deux mille dix-huit, le 6 septembre, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE

Présents votants (41) : PUCEL Matthieu, TREY Jean-Claude, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DELCASSO Maryse, DESMARAIS Nadine, MUR Raymond, ESTRADÉ Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, CARROT Jean-Michel, SAINT-PASTEUR Marcel, NERIN Franck, ROTGE Gilbert, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, BECH Jean-Pierre, FINES Frédéric, FAUGERE Bernard, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-Josée, CARTAN Olivier, PETIT Maurice, PRUGENT-LERE Fernande, LACAZE Noël, ROCHER Jacques, TOUCOUERE Laurent, ROBIN Isabelle, ACCHINI Nicole, PUJOLLE Bernard, MIR André, MIR Jean-Henri, NARS Aline, POME Maryse, ROCA Jacques, BEYRIE Maryse, FOURCADE Dominique, ISOART Jean-Michel.

Présents non votant : PEFONTAN Marie-Madeleine, DUPOUY Marie-France

Titulaires absents non représentés (14) : MOUNIQ Jean, CHATILLON Frédérick, GISTAU Patrick, BESSONE Michel, MUR François, RIVIERE Alain, VIDALON Patricia, BAHEU Benoît, GAY Eric, CARMOUSE Catherine, BRUN Didier, AUTHENAC Philippe, PENE Roland, VILLEGA Serge.

Procurations (9) :
VIDAL Thierry à TREY Jean-Claude
BORDE Michel à DESCOUENS Bernard
GAILHARD Christophe à ANGLADE Jean-Louis
CHAZOTTES Michel à DUBARRY Jean-Bertrand
SOLANA Michel à FINES Frédéric
DUBERNARD Alain à CARTAN Olivier
BAZERQUE Albert à ESTRADÉ Pierre
FORGUE Pierre à MIR Jean-Henri
FOURTINE Didier à BECH Jean-Pierre

M. Bernard PUJOLLE a été nommé secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

Monsieur le Président informe les membres du Conseil Communautaire que des travaux modificatifs et supplémentaires sont rendus nécessaires dans le cadre de la rénovation et des aménagements de bureaux au Château Ségure à Arreau.

| | |
|---------------------------------------|---------------------|
| Nombre de membres en exercice : | 64 |
| Qui ont pris part à la délibération : | 50 |
| | Dont 9 procurations |
| Votes pour : 50 | |
| Vote(s) contre : 0 | |
| Abstention(s) : 0 | |
| Date de la convocation : | 29 août 2018 |

OBJET : modification du marché « rénovation et aménagement de bureaux au château Ségure » lot 4

Une modification du marché public en cours d'exécution est proposée dans le respect des articles 65 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et de l'article 139 du décret du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Cette modification concerne le lot n°4 « Menuiserie intérieure bois » passé avec la SARL Menuiserie Perez. En effet, suite aux travaux de « renforcement de la structure » et notamment de la mise en place de poteaux bois au RDC, des différences de niveaux sont apparues et des travaux de rattrapage du sol sont rendus nécessaires avant d'envisager la pose des menuiseries intérieures.

Ces travaux modificatifs et supplémentaires entraînent une plus-value de 5 479,00 € ht.

Montant initial du marché : 13 401,84 € ht

Avenant n°1 : + 5 479,00 € ht

Nouveau montant du marché : 18 880,84 € ht

Ces travaux modificatifs et supplémentaires ont été soumis à la CAO qui s'est réunie le 6 septembre 2018 à 17h.

Après en avoir délibéré, et à l'**unanimité** des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire :

-autorise Monsieur le Président à signer la modification au marché initial de la SARL Menuiserie Perez pour une augmentation de 5 479,00 € ht portant ainsi le marché de 13 401,84 € ht à 18 880,00 € ht.

- autorise Monsieur le Président à entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires.

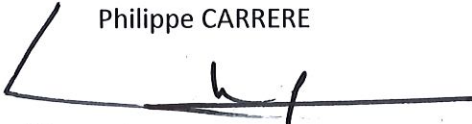
Ainsi fait et délibéré les jour mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme.

Le Président

Philippe CARRERE



COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON
Château de Ségure
65240 ARREAU